CERTIFICAT D'ASSURANCE	
Date :	
Nous soussignés,	
agissant en tant que courtier d'assurance, certifions et a Civile pour les dommages (corporels et/ou matériels) ca	testons qu'une police d'assurance garantissant la Responsabil usés :
	iqué en partie A (cocher la case si concerné) iqué en partie B (cocher la case si concerné)
a été souscrite dans les conditions suivantes auprès d'u de participation, et qui nous ont autorisés à émettre le p	n ou plusieurs assureurs, dont nous détenons la liste et le nive ésent certificat en leurs noms.
• Cette police d'assurance couvre (cocher une se	<u>ule</u> case) :
O la compagnie	(nom de l'assuré) dans le cadre des vols qu'e
opère en propre. O l'opération commerciale entre	(transporteur contractuel assure
-	(transporteur contractuel assuré).
• Elle concerne (cocher <u>une seule</u> case):	
O les aéronefs suivants (type et immatriculation)	n) : [
O tous les aéronefs présents sur le CTA de la c aéronefs présents sur le CTA du transporteur	ompagnie, ou, dans le cas d'une opération commerciale, tous de fait.
Période de validité du	(inclus) au (inclus).
Zones géographiques couvertes :	
Zonos geograpmques couvertes .	
Limitations géographiques, si nécessaire (liste	de navs):
	ntie sont conformes aux minima requis par le règlement (CE) 285/2010 du 6 avril 2010, tels que rappelés dans les parties B. Responsabilité Civile pour les dommages causé de aux Tiers , par événement et pour chaque aéronef,
dommage lié à un acte de guerre ou de terrorisme, assimilé.	ou compris en cas de dommage lié à un acte de guerre or de terrorisme, ou assimilé.
 Couverture minimale pour la responsabilité 	Catégorie MMD Assurance minimale (kg) (millions de DTS)
l'égard des passagers : DTS 250.000 par passager	1 < 500 0,75
	ger 2 < 1 000 1,5
Couverture minimale pour la responsabilité à l'égard des bagages : DTS 1.131 par passager	3 < 2700 3
	4 < 6 000 7
	ger 5 < 12 000 18
Couverture minimale pour la responsabilité relative au fret et poste : DTS 19 par kg	6 < 25 000 80
	7 < 50 000 150
	kg 8 < 200 000 300
	9 < 500 000 500
	10 ≥ 500 000 700
	MMD : Masse Maximale au Décollag
En cas d'interruption ou de modification de la police d' nous nous engageons à en informer la DGAC française.	assurance décrite ci-dessus, avant la fin de la période de validi
(nom)	Signature
(fonction)	